



# Associations

## Les assises de la simplification associative

<b>Thématique :</b>	<input type="checkbox"/> Présidence	<input checked="" type="checkbox"/> Clubs et Territoires
	<input type="checkbox"/> Administration et Finances	<input type="checkbox"/> Pratiques Fédérales
	<input type="checkbox"/> Haut Niveau	<input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles
	<input type="checkbox"/> Formation & Emploi	<input type="checkbox"/> 3x3
	<input type="checkbox"/> Marque	
<b>Destinataires :</b>	<input type="checkbox"/> Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs
	<input type="checkbox"/> Ligues	<input type="checkbox"/> CTS
	<input type="checkbox"/> Ligues et Comités	
<b>Nombre de pièces jointes : 0</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> Information		
<input type="checkbox"/> Echéance de réponse : 16 janvier 2023		

Lors de la journée mondiale des bénévoles et volontaires du 5 décembre 2022, l'Etat a annoncé la mise en œuvre des assises de la simplification associative sous l'égide du Secrétariat d'Etat à l'Economie sociale et solidaire et à la Vie Associative.

La Commission Fédérale Clubs, présidée par Gérald NIVELON, est, depuis le début du mandat, attentive à faciliter l'accès à l'information pour notre réseau associatif. Cette consultation et les travaux qui se feront dans ce cadre seront suivis. Nous souhaitons pouvoir relayer le plus largement et fidèlement possible vos propositions ou suggestions.

### Les assises de la simplification associative



Les propositions du champ sport seront aussi relayées par les travaux engagés par le ministère des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques et le Comité National Olympique et Sportif Français.

La prise en compte des enjeux sports sera facilitée si nous participons largement à la consultation en ligne ouverte depuis le 16 décembre 2022 sur le sujet. Cette consultation servira pour la poursuite des travaux dans des groupes thématiques.

La plateforme de consultation est **ouverte du 16 décembre 2022 au 16 janvier 2023**.

Cela consiste à répondre à un questionnaire sur vos besoins, vos difficultés, les avancées perçues, vos bonnes pratiques à partager et propositions en matière de simplification.

La durée de réponse au questionnaire est estimée à 10 minutes.

La réponse au questionnaire est anonyme mais vous devez vous connecter à la plateforme :

- avec votre compte purpoz si vous en avez déjà ou votre compte Facebook (bouton "**Connexion**" en haut à droite)
- en créant un compte avec une adresse de messagerie (bouton "**Inscription**" en haut à droite)

Les données collectées sont anonymes et ne seront pas affichées sur la plateforme. Nous vous invitons à répondre largement à ce questionnaire et nous souhaitons vous assurer que la Commission Fédérale Clubs est à votre écoute sur cette thématique.

**Je participe**

Contact :

E-mail : [clubsetterritoires@ffbb.com](mailto:clubsetterritoires@ffbb.com)

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Gerald NIVELON Président de la Commission Fédérale Clubs	Matthieu SOUCHOIS DTN Adjoint Directeur du Pôle Clubs et Territoires	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2022-12-17 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT-CLubs-Assises Simplification Associative-VFIN	